

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 502

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nécessairement qu'une compensation soit trouvée. Cette compensation c'est l'institution familiale (officialisée ou non) qui l'assume, pour la grande partie des individus concernés.

Dans cette optique, le système en vigueur impose que soit maintenue une nette rupture entre sphère privée et sphère publique, entre ce qui se passe à l'extérieur de la famille (compétition, argent, marché) et ce qui se passe à l'intérieur (naissance, affectivité, sexualité, maternité). Ces deux réseaux ont leur justification, ils doivent rester essentiellement antagonistes.

En isolant ainsi la famille dans son enveloppe, on permet que s'expriment et se cristallisent dans un groupe stable, des valeurs de solidarité, de dévouement et de gratuité...

Dès lors, le congé parental (au même titre d'ailleurs que le mi-temps parental dont il faudrait parler plus souvent) est un coin enfoncé dans l'édifice hyper-constrignant de l'organisation du travail. Aucune arme n'est à négliger pour lutter contre le monothéisme de la société industrielle !

Plutôt que dans la notion de "libre choix" qui met l'accent sur la fragilité des projets individuels face au corps social, il est préférable de découvrir et de démontrer les conflits et tensions qui s'insinuent dans les problèmes de la vie quotidienne. Au premier rang de ces tensions, il faut bien sûr faire apparaître l'interrogation sur le travail. Dans des milieux identiques, le travail peut être simultanément présenté comme une aliénation fatale ("travailler deux heures par jour, c'est déjà trop") ou au contraire comme une libération décisive (droit au travail, émancipation par le travail). Dans cette perspective, le "congé parental" apparaît comme chargé de significations antagonistes selon la couche sociale à laquelle on appartient. Finalement, la notion même de libre choix n'aurait pas le même sens aux différents échelons de la hiérarchie sociale.

VAUD

Les curieuses limites de l'austérité

Président de la commission des finances du Grand Conseil vaudois, le radical Vuichoud, député de Moudon, ne rate jamais de défendre à la tribune une politique d'économies, pour ne pas dire d'austérité. A son actif, si l'on peut dire, une réputation bien assise de défenseur des deniers de l'Etat: récemment, par exemple, l'augmentation du traitement des fonctionnaires vaudois lui arrachèrent des paroles d'une belle retenue.

On imagine dans ces conditions l'intérêt de ses pairs, lorsqu'ils virent ce député, au mois de février dernier, interpeller l'exécutif cantonal sur l'attribution d'un mandat d'exécution d'un viaduc contournant la capitale du Nord vaudois, Yverdon, pour les besoins de l'autoroute.

Déception totale de la dernière session parlementaire !

Le radical Vuichoud mettait en cause les modalités du choix des jurés ad hoc pour le travail en question: les explications du Conseil d'Etat font apparaître un jury parfaitement capable et dont le verdict a été rendu à la suite d'une procédure inattaquable.

Le prix du projet retenu en dernière analyse? Pas plus contestable que le reste! La construction coûtera, pour de nombreuses et bonnes raisons, fr. 34 627 883, alors qu'elle serait revenue à fr. 36 245 000 et 39 721 009 (ah, la précision helvétique!), confiée respectivement à la première et à la deuxième des entreprises éliminées après concours.

Restait la "nationalité" de l'entreprise victorieuse, l'origine vaudoise étant évidemment un critère de choix important. Là également le radical Vuichoud contestait le bien-fondé de la décision prise.

Or qu'apprend-on alors?

Que le député fait un mauvais procès à la gagnante lorsqu'il lui reproche de s'être associée à la firme Element SA, qui n'a en effet pas

son siège dans le canton: Elément s'imposait, a-t-on appris, eu égard à son avance technologique, mais aussi tout simplement par ce fait que ses principaux homologues étaient mobilisés sur d'autres projets!

Que si le gagnant s'appelle bien Marti et cie SA, le deuxième n'était autre que le trust tout puissant et bien connu Losinger SA... Pas de raison donc d'incliner pour Losinger, à moins évidemment que la présence à son conseil d'administration d'un autre radical, yverdonnois celui-là, M. Robert Liron, rende cette société anonyme-là plus vaudoise que sa concurrente... Bref, on se perd toujours en conjectures sur les raisons qui auraient poussé le champion de l'austérité à changer de ligne.

COUPS DE FORCE

Face à face nucléaire

D'un côté les responsables de la construction et de la multiplication des centrales nucléaires, les tenants de la politique actuelle de l'énergie. De l'autre, certains anti-nucléaires qui s'expriment à coups d'explosifs.

A la sortie des urnes, un face à face entre deux groupes aussi dangereux l'un que l'autre. Les premiers dont le manque d'imagination et l'appétit de puissance centralisée mettent en danger la démocratie elle-même. Les seconds qui, faute de patience militante et par goût du spectacle, donnent des armes aux partisans de l'ordre musclé (et para-nucléaire), contribuant à gripper le bon fonctionnement de l'ordre démocratique.

Au petit jeu des responsabilités, le moins qu'on puisse dire est que les promoteurs du tout-nucléaire sont en bonne place.

Voyez Verbois: les dernières autorisations manquent encore, et déjà quelque quinze millions ont été investis sur le site de l'hypothétique centrale (études et frais généraux, 12,7 millions; terrain, 2,8 millions). Le coup de force, s'il ne justifie pas en retour le coup de force, au moins ne le suscite-t-il pas?